



Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Vigne

N°18
BILAN 2025
16/12/2025



Animateur filière
Corinne BORDEAU
FREDON N-A
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :
Stéphane MESLIER
FREDON N-A
stephane.meslier@fredon-na.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°22 du 09/12/2025 »*

Edition Haut-Poitou

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

BILAN DE LA SAISON 2025

Le bilan climatique : pas de gelée à déplorer cette année. Des conditions sèches en mai et juin suivies d'un été plutôt arrosé.

Le bilan phénologie : 2025 sur le podium des années les plus précoces depuis 15 ans.

Le bilan sanitaire : une année sans forte pression au vignoble en ce qui concerne les maladies malgré un risque potentiel majoritairement fort pour le black rot et pour l'oïdium en cours de saison. Une situation assez préoccupante vis-à-vis des vers de la grappe dans quelques parcelles.



Le réseau de surveillance

• Les observateurs

La rédaction du Bulletin Santé du Végétal Vigne Haut Poitou 2025 est réalisée grâce aux informations transmises par 14 viticulteurs et quelques échanges de professionnels au fil de l'eau. Ce réseau est établi sur les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres.

• Les parcelles observées

Le réseau de surveillance du Vignoble du Haut-Poitou est constitué de 37 points d'observation répartis sur 16 exploitations, couvrant ainsi les 750 ha que compte le vignoble.

Soit :

- 6 parcelles témoins non traités ;
- 13 parcelles de référence ;
- 1 parcelle maladie du bois ;
- 13 parcelles avec un suivi des vers de la grappe ;
- 4 parcelles avec un suivi des cicadelles des grillures ;

Ce réseau s'appuie sur 2 thématiques principales : la surveillance des maladies et la surveillance des ravageurs de la vigne.

Surveillance des maladies :

- Un suivi du développement des œufs de mildiou qui subissent les conditions climatiques au sein du vignoble.
- Un suivi de parcelles témoins non traités : portion de parcelle qui ne reçoit aucun traitement phytosanitaire. Il permet d'informer de la présence ou de l'absence des maladies fongiques, mais aussi de détecter l'apparition des premiers symptômes et d'évaluer le niveau de pression du parasite.
- Un réseau de parcelles de référence. Celles-ci sont conduites de façon conventionnelle ou biologique. Ces observations permettent de signaler les premières sorties de taches, ou encore des événements très localisés (orages de grêle...).
- Le réseau est complété par le suivi d'une parcelle de sauvignon basée à Marigny Brizay, dans laquelle sont observées les maladies du bois (Eutypiose, Esca et BDA).

Surveillance des ravageurs :

- Le réseau permet de suivre les données de piégeage (tordeuses et cicadelles), de réaliser des comptages spécifiques ainsi que faire des observations de dégâts.

Ces informations sont complétées par des observations que nous appelons « Tour de plaine », ce sont des observations aléatoires faites au sein du vignoble lors de nos tournées du lundi qui peuvent aussi répondre à des signalements ou à des préoccupations des viticulteurs.

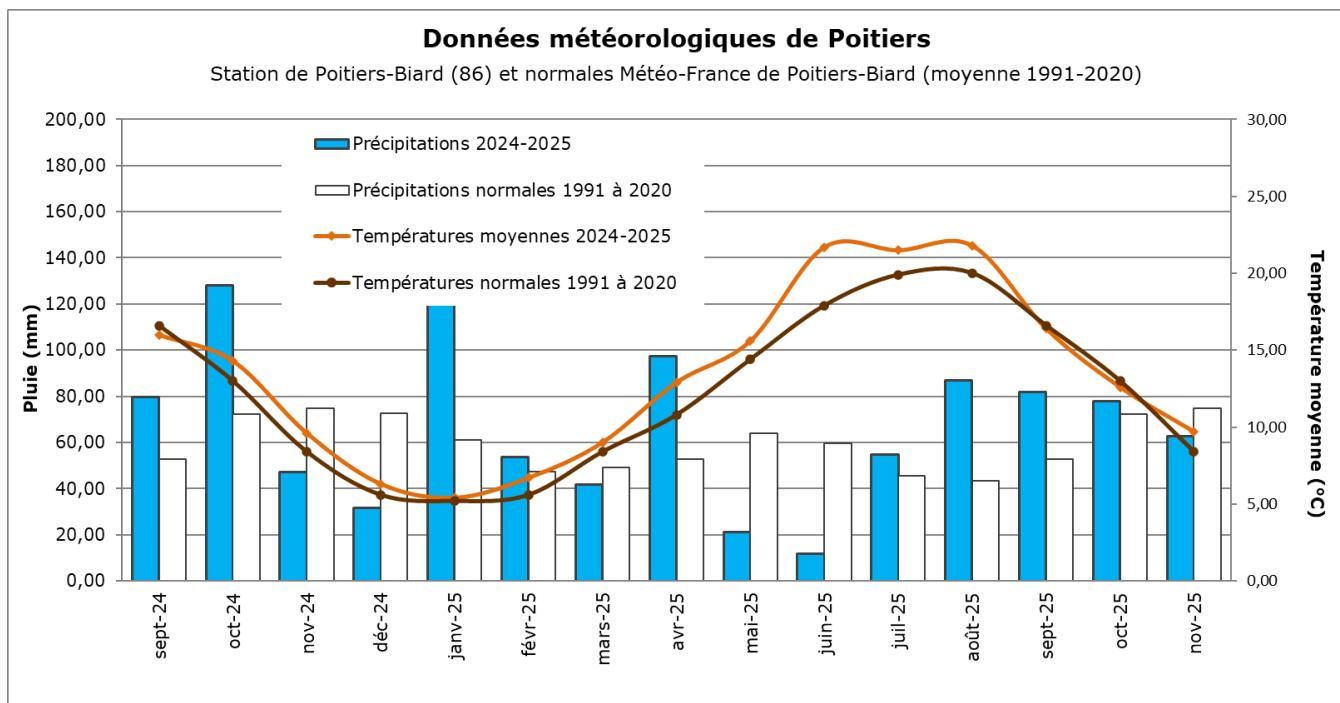
Le suivi des 6 parcelles témoins non traités (TNT) est assuré par les viticulteurs accompagnés des techniciens FREDON. 13 parcelles en conditions protégées appelées parcelles de référence complètent le réseau. 6 d'entre elles sont attenantes aux parcelles témoins. Au global, 5 parcelles de Chardonnay et 8 de Sauvignon sont le reflet de l'évolution des maladies dans le vignoble du Haut-Poitou.

Le suivi des vers de la grappe par pièges sexuels a été mis en place dans 13 sites. Le suivi des cicadelles des grillures quant à lui est assuré par pièges chromatiques englués dans 4 parcelles.

Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs.

En complément, les observations sont enrichies par des signalements ponctuels qui sont transmis par les viticulteurs au fil de l'eau.

Conditions climatiques



Automne 2024 (sept/oct/nov/déc) : maussade et anormalement arrosé.

Les températures moyennes automnales sont au-dessus des normales saisonnières à l'exception de celles de septembre qui sont 0.6 °C inférieures par rapport à celles de la moyenne trentenaire. Les cumuls de précipitations sur la période considérée sont légèrement supérieurs (+13.7mm) à un automne normal. En revanche, notons que les pluies ont été très excédentaires en septembre (+50%) et en octobre (+77%) et largement déficitaires en novembre (-37%) et en décembre (-56%).

Hiver 2025 (janv/fév/mars) : hiver chaud et très pluvieux en janvier.

L'hiver est plus chaud que la normale avec +0.1°C en janvier, +1.1°C en février et +0.6°C en mars. Nous notons un excédent hydrique pendant l'hiver avec un mois de janvier 2025 particulièrement arrosé (+102% par rapport à la normale).

Printemps 2025 (avr/mai/juin) : des températures au-dessus de la moyenne trentenaire, avril très pluvieux, mai et juin très secs.

Les températures moyennes du printemps 2025 sont pour les trois mois considérés au-dessus des normales de saison : + 2.1°C en avril, +1.2°C en mai et +3.8°C en juin. Au niveau des cumuls de pluies, le mois d'avril est fortement excédentaire (+84%) alors que mai et juin sont fortement déficitaires avec respectivement -67% et -80%.

Aucun épisode de gel significatif n'est enregistré cette année.

Été 2025 : un été plutôt arrosé.

Des températures moyennes au-dessus des normales saisonnières en juillet (+1.6°C) et août (+1.8°C) et proches de ces dernières en septembre. Juillet, août et septembre sont plus pluvieux que la normale (+81.7 mm sur le trimestre).

Bilan annuel

Données climatiques Station de Poitiers	Normales saisonnières (Janvier à novembre)	Année 2021 (Janvier à novembre)	Année 2022 (Janvier à novembre)	Année 2023 (Janvier à novembre)	Année 2024 (Janvier à novembre)	Année 2025 (Janvier à novembre)
Moyenne des températures minimales en °C	7.3	7.6	9.2	9.4	9.2	8.7
Moyenne des températures maximales en °C	17.0	17.6	20.0	19.6	18.2	19.1
Moyenne des températures moyenne en °C	12.2	12.6	14.6	14.5	13.7	13.9
Cumul des précipitations en mm	622.7	495,3	488,1	749.4	769.2	713.0

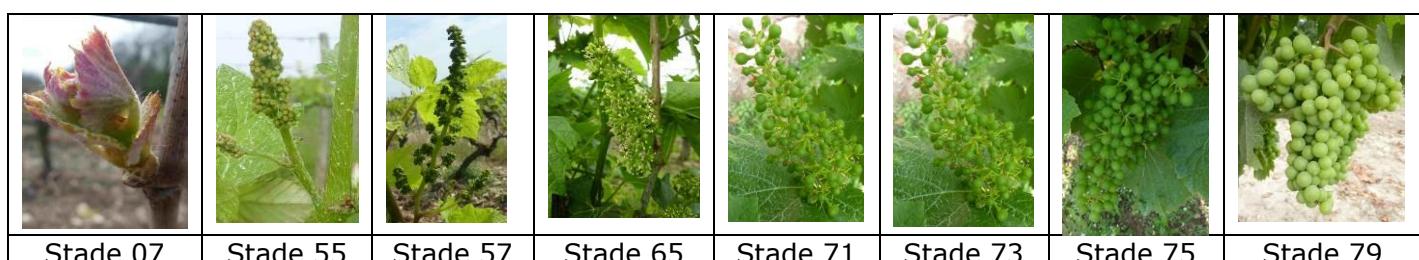
Depuis le début de l'année 2025, la moyenne des températures minimales est inférieure à celles des 3 années précédentes mais reste supérieure de 1.4°C par rapport à la moyenne trentenaire (1991-2020). La moyenne des températures maximales reste supérieure de 2.1°C par rapport à la normale mais reste inférieure à la moyenne enregistrée en 2022.

Le cumul de pluies depuis le début de l'année 2025 est supérieur de plus de 90mm par rapport aux normales, soit +15%.

Stade phénologique (échelle BBCH)

• Sauvignon et Chardonnay

Depuis 2010, première année d'édition du BSV Haut-Poitou, l'année de référence en précocité est 2011 et l'année de référence tardive est 2013.



Stade BBCH (Crédit Photo : FREDON NA)

Pour le cépage Sauvignon

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	29-mai	05-juil
Année de référence tardive	05-juil	13-août
Année 2024	18-juin	23-juil
Année 2025	09 juin	07-juil

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	24-mai	27-juin
Année de référence tardive	02-juil	06-août
Année 2024	11-juin	23-juil
Année 2025	02-juin	07-juil

Le 07 avril 2025, lors de notre première tournée, nous constatons que le taux de débourrement moyen s'établit à 76% pour le chardonnay et à 65% pour le sauvignon. Globalement, le débourrement est homogène sur les deux principaux cépages du vignoble.

Durant la semaine entre fin-avril et début mai, nous connaissons des températures maximales quasi-estivales qui favorisent la pousse de la vigne. Le 6 mai, les premiers entre-cœurs sont observés. Le 12 mai, le stade boutons floraux séparés (BFS) est atteint pour les deux cépages soit environ 10 jours d'avance par rapport à 2024.

Le 26 mai, les toutes premières fleurs sont visibles sur les cépages chardonnay, gamay, pinot noir et muscaris. La période de pleine floraison est enregistrée au 02 juin pour le chardonnay et au 09 juin pour le sauvignon. Avec des conditions météorologiques favorables, nous sommes à post-nouaison au 16 juin.

A la mi-juin, nous avons pratiquement deux semaines d'avance sur la phénologie par rapport à 2024.

Nous actons une fermeture complète de la grappe au 07 juillet sur chardonnay comme sur sauvignon.

Avec un début de vendange au 21 août, l'année 2025 se classe parmi les années les plus précoces depuis 15 ans.

Etat sanitaire du vignoble

Les maladies

Le réseau des témoins non traités (TNT) se compose comme suit :

- TNT Neuville du Poitou (chardonnay)
- TNT Mirebeau (chardonnay)
- TNT Marigny-Brizay (chardonnay)
- TNT Thurageau (chardonnay)
- TNT Chouppes (Sauvignon)
- TNT Maisonneuve (pinot noir).

Chaque TNT est accompagné de sa référence qui est constituée du reste de la parcelle.

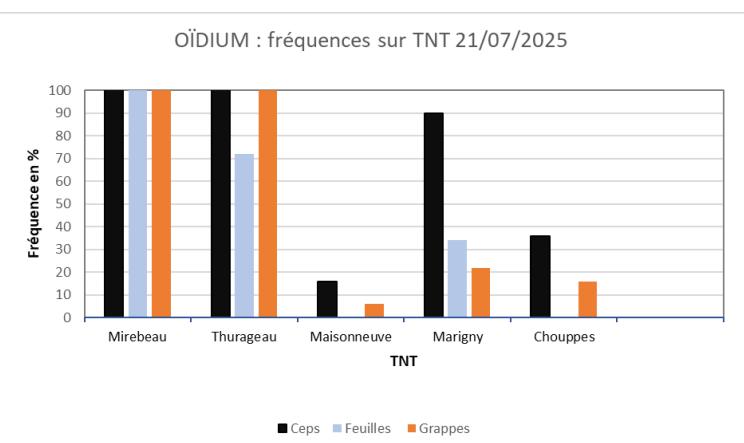
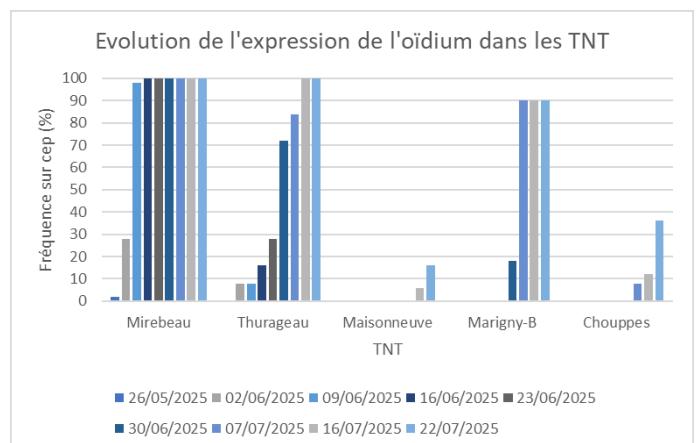
Le témoin est arrêté en accord avec le propriétaire lorsque les maladies deviennent trop virulentes. A cause des conditions sanitaires exceptionnelles, les TNT peuvent être aussi réduits avant la fin de campagne. En 2025, le TNT de Neuville de Poitou a été rapidement stoppé à la suite d'une erreur pratique. Les cinq autres nous ont apportés des informations jusqu'à la fin juillet.

• Oïdium

La période de **réceptivité maximale se situe entre le stade 57 (boutons floraux séparés), et le stade 79 (fin de la fermeture de la grappe)**.

	Evolution du risque	Situation sur le terrain	Bilan à la récolte
	Quelques contaminations pré-épidémiques sont calculées par le modèle dernière semaine d'avril.	Le stade sensible est atteint le 13 mai. Bien que discrètes, les premières taches sont observées le 26 mai dans le TNT de Mirebeau.	Les comptages du 18 août sont satisfaisants : 8 parcelles de référence sur 13 observées ne présentent pas de symptôme de la maladie. Les 5 autres présentent une infestation faible à moyenne au niveau du feuillage.

Oïdium <i>(Uncinula necator)</i>	<p>Les premières contaminations épidémiques calculées de manière régulière sur le vignoble sont relevées du 20 au 27 mai. En juin et en juillet, les conditions climatiques sont globalement favorables au développement de l'oïdium. Malgré ce risque potentiel fort jusqu'à la fermeture de la grappe, le modèle Potentiel Système a toujours calculé des contaminations plutôt de faible intensité.</p>	<p>La progression est rapide dans ce témoin où 100% des ceps sont touchés par l'oïdium au 10 juin. Au 30 juin, les TNT de Maisonneuve et de Choupes ne présentent toujours pas de symptômes d'oïdium tandis que les TNT de Thurageau et de Marigny-Brizay présentent respectivement une fréquence de ceps touchés de 72% et de 18%. La fréquence sur grappe au 30 juin est de 100% pour le TNT de Mirebeau, de 58% pour celui de Thurageau et de 6% pour celui de Marigny-Brizay. Toujours au 30 juin, aucun symptôme sur grappe n'a été observé sur les parcelles en condition protégée. A fermeture complète, toutes les grappes des TNT de Mirebeau et Thurageau montrent la présence de la maladie. En revanche, les TNT de Maisonneuve, de Marigny-Brizay et celui de Choupes ont moins de 25% des grappes touchées avec toujours de faibles intensités (fréquences respectives : 6%, 22% et 16%). Seules deux parcelles en condition protégée faisaient état de la présence d'oïdium au 21 juillet : 24% de ceps avec symptômes pour l'une et 2% pour l'autre.</p>	<p>Sur les parcelles où la maladie est présente, les grappes restent globalement saines.</p>
--	--	--	--



Evolution rapide dans le TNT de Mirebeau et plus progressive sur les autres sites. La fréquence sur ceps est faible aux dernières notations dans les TNT de Maisonneuve et de Chouppe.

La dernière notation « oïdium » montre que dans 3 des 5 sites, bien que la maladie soit présente, le feuillage et les grappes sont relativement épargnés. En ce qui concerne les 2 sites les plus atteints, nous constatons que la fréquence sur feuilles à Thurageau n'est pas à 100% alors que celle sur ceps et celle sur grappes le sont.



(Crédit Photo oïdium 2025 : FREDON NA)

Malgré des conditions climatiques souvent favorables au développement de l'oïdium durant la période de réceptivité maximale de la vigne, la maladie a été, comme en 2024, bien maîtrisée au cours de la saison 2025.

Consultez la fiche « oïdium » du Guide de l'Observateur

- **Le Mildiou**

Réceptivité de la vigne

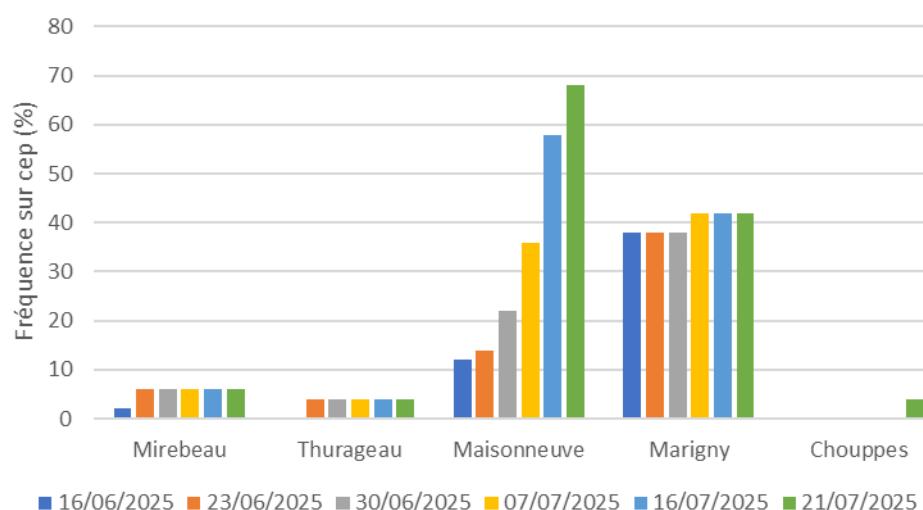
La vigne est réceptive à partir du stade moyen « première feuille étalée ».

	Evolution du risque	Situation sur le terrain	Bilan à la récolte
Mildiou (<i>Plasmopara viticola</i>)	<p>Première contamination pré-épidémique le 15 avril.</p> <p>De très faibles contaminations épidémiques sont calculées par le modèle sur la fin du mois d'avril.</p> <p>Les conditions du printemps ont été plutôt défavorables au développement du mildiou. Ainsi, le risque potentiel a rarement été fort au cours de la saison.</p>	<p>Le stade sensible est atteint dans les premiers jours d'avril. Au 23 avril, les œufs de mildiou sont mûrs en condition de laboratoire.</p> <p>La première tache de mildiou est découverte sur pampe le 13 mai. D'autres sorties de taches sont observées dans les trois jours suivants notamment dans le secteur de Beaumont. Ces sorties de taches font suite aux averses orageuses (60mm) du 11 et 12 mai.</p> <p>Le 19 mai, l'ensemble des TNT reste indemne d'expression de la maladie et une tache est observée en parcelle de référence. La première grappe atteinte de mildiou (rot gris) est enregistrée le 09 juin dans une parcelle de référence.</p>	<p>Les comptages du 18 août donnent un bilan plus que satisfaisant. En effet, selon nos observations en parcelles de référence, seulement 2 sur 13 présentent quelques taches de mildiou avec une fréquence sur feuilles très faibles. Les comptages sur grappes de ces 13 parcelles confirment l'absence de symptôme sur fruits.</p>

Avec des conditions défavorables, le mildiou se développe peu. Cela se confirme dans les TNT. Au 30 juin, 2 TNT sur 5 actifs se démarquent avec **seulement** 22% de céps atteints par au moins une tache de mildiou pour celui de Maisonneuve et 38% de céps atteints pour celui de Marigny.

Les premiers symptômes sur le TNT de Chouppes sont découverts le 21 juillet. La maladie n'a guère évolué et reste insignifiante jusqu'à fermeture complète de la grappe sur les TNT de Mirebeau et celui de Thurageau. Toujours au stade fermeture, un peu plus de 40% des céps présentent des symptômes sur le TNT de Marigny-Brizay et à peine 70% sont enregistrés sur celui de Maisonneuve.

Expression du mildiou dans les TNT



(Crédit Photo mildiou 2025 : FREDON NA)

Tout le monde connaît l'adage « les années se suivent mais ne ressemblent pas », en voici l'illustration parfaite. 2024 qualifiée l'an dernier « d'année repère » par la très forte expression de mildiou dans le Haut-Poitou et, 2025, année où le mildiou a été facilement maîtrisé au vignoble.

BOOK Consultez la fiche « mildiou » du Guide de l'Observateur

• Black-Rot

Réceptivité de la vigne

La vigne est réceptive dès le débourrement.

	Evolution du risque	Situation sur le terrain	Bilan à la récolte
Black rot (<i>Guignardia bidwellii</i>)	Mi-avril, le modèle estime que les tous premiers périthèces sont mûrs sur la moitié des points de modélisation. De faibles contaminations épidémiques sont calculées jusqu'à fin avril. Les premières contaminations épidémiques régulières sont indiquées première décade de mai. Les conditions climatiques vont rester favorables au développement du black rot tout au long de la saison. Le risque potentiel va rester globalement fort sur l'ensemble du vignoble jusqu'à fermeture complète de la grappe.	Les premières taches sont découvertes le 12 mai dans plusieurs parcelles (1 TNT, 3 références et 1 tour de plaine). Mi-juin, quelques taches sont présentes au vignoble mais aucun dégât sur grappe n'est observé. A la fermeture de la grappe, le constat reste inchangé : aucun dégât n'est constaté au niveau des fruits.	Aucun dégât imputable au black rot n'a été observé lors des comptages de pré-récolte même sur la parcelle de référence à historique.



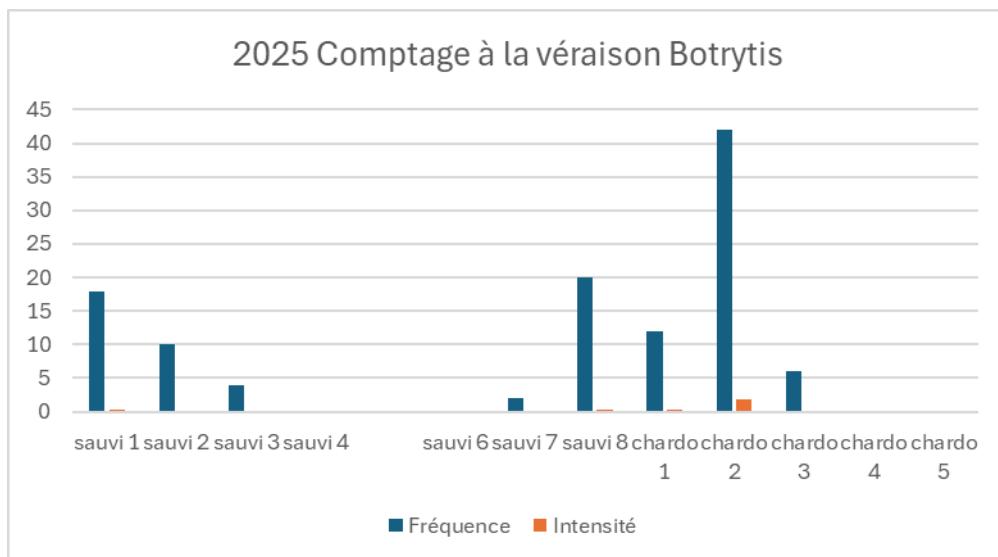
Première tache de black rot avec liseré violacé caractéristique (12 mai) et une tache avec pycnidies (19 mai)
(Crédit Photo 2025 : S. MESLIER – FREDON NA)

Comme en 2024, la production viticole de 2025 du Haut-Poitou n'a pas été affectée par le black rot.

BOOK Consultez la fiche « black rot » du Guide de l'Observateur

• **Botrytis**

Lors de nos comptages à la véraison (18 août), la présence de pourriture grise est notée dans 9 parcelles sur 13 observées, avec pour 4 d'entre elles des fréquences inférieures à 10%. Trois sont à moins de 20% et deux sont comprises entre 20 à 50%. Notons que dans les deux parcelles où la fréquence est la plus forte, nous avons des intensités relativement faibles (environ 5% des baies atteintes par grappes).



Sur le secteur, les fortes pluies du 20 août (>50mm) ainsi que le cumul des précipitations des 4 derniers jours d'août et des 2 premiers de septembre (>50mm) ont sans aucun doute favorisé la fructification du botrytis et sa progression dans les parcelles non-récoltées début septembre.

Lors de nos dernières observations (à la véraison), comme en 2024, la situation 2025 est saine jusqu'à mi-août.

 **Consultez la fiche « Botrytis » du Guide de l'Observateur**

• **Maladies du bois**

• **Excoriose**

Lors de notre tournée du 07 avril 2025, nous avions observé qu'une seule parcelle où l'excoriose était présente de manière significative. Pour autant, le seuil indicatif de risque n'était pas dépassé.

Seuil indicatif de risque : au-delà de 20% de ceps atteints.

(Crédit Photo : FREDON NA)



Comme les années précédentes, nous constatons que cette maladie est pour l'instant, peu impactante dans le vignoble du Haut-Poitou.

 **Consultez la fiche « Excoriose » du Guide de l'Observateur**

Dans le cadre de la surveillance des maladies du bois (Eutypiose, Esca), une parcelle est suivie depuis 2011.

Cépage : Sauvignon

Porte greffe : Fercal

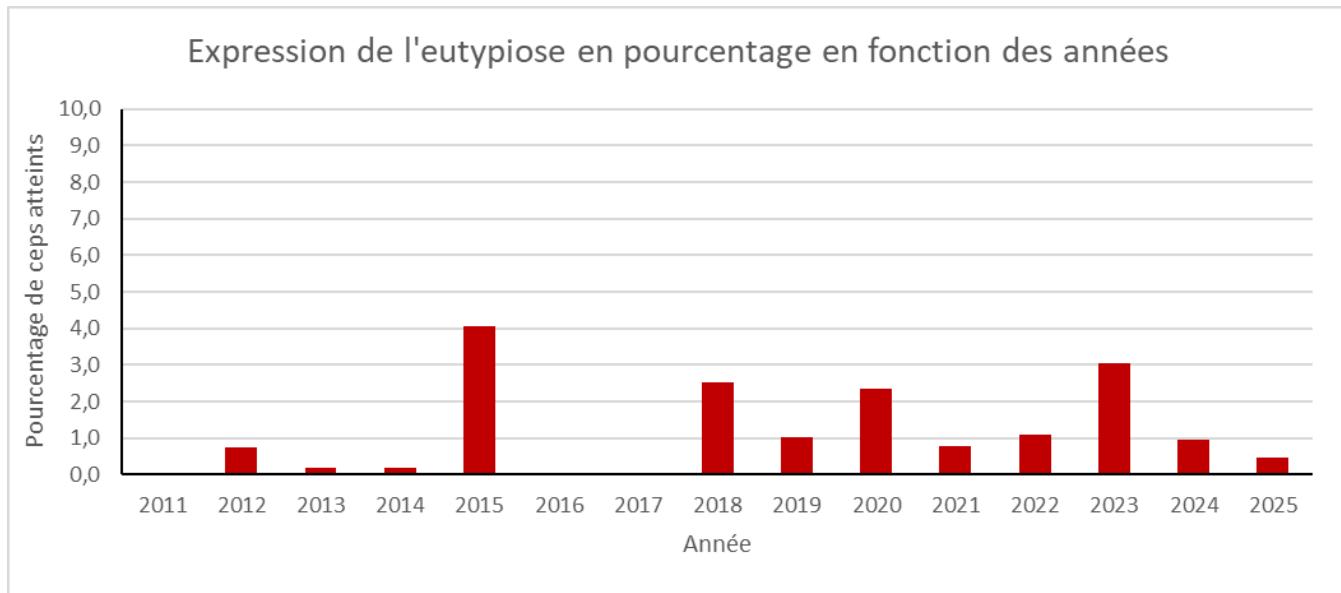
Année de plantation : 2004

Suivi : 6 rangs, soit 583 ceps

- **Les observations de l'année :**

- **Eutypiose**

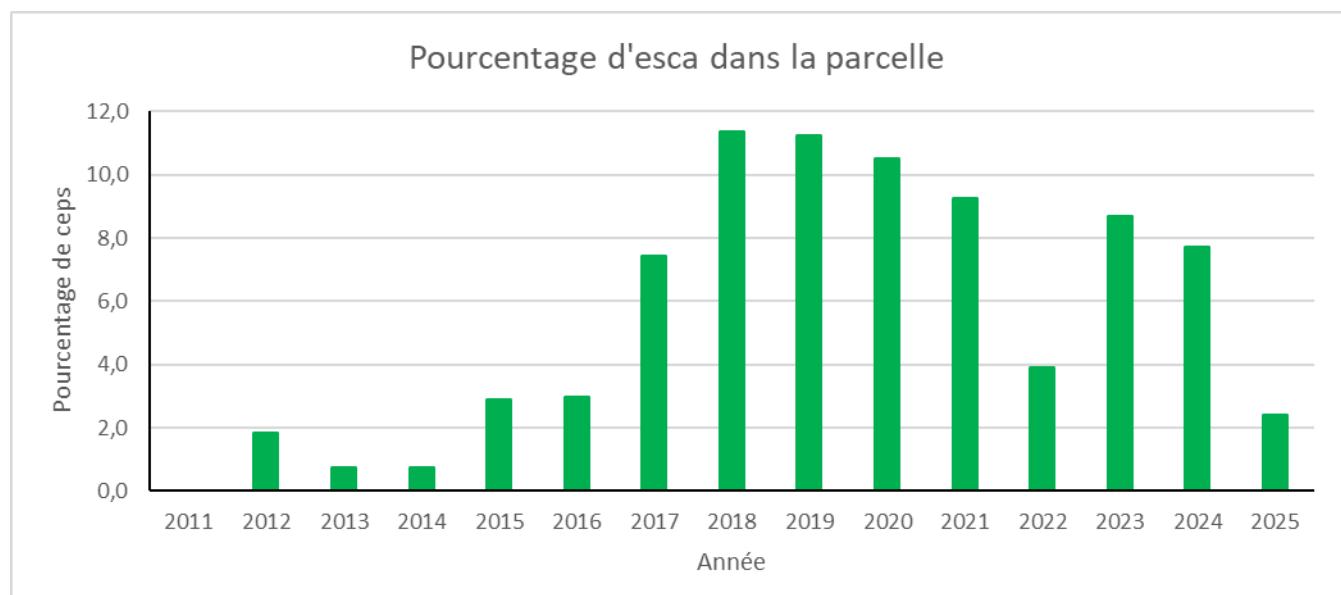
Cette année, l'expression de l'eutypiose dans la parcelle de suivi reste à un niveau faible comme en 2024.



- **Esca et black dead arm :**

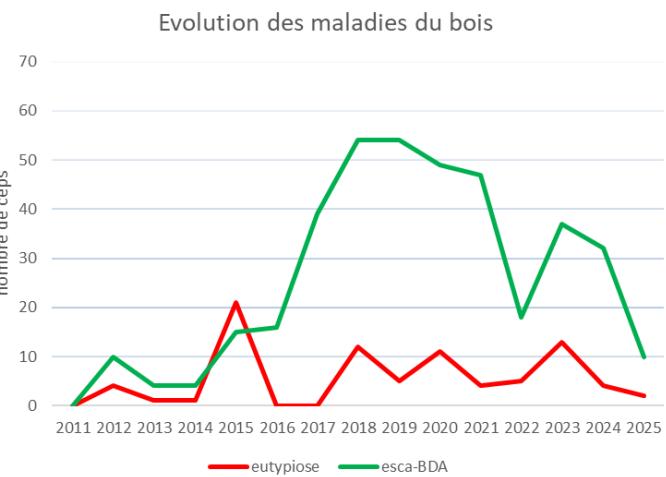
En 2025, les premiers symptômes au vignoble étaient bien visibles dès le début juillet.

Avec 2,4% de ceps présentant des symptômes, 2025 sera l'année où l'expression de l'esca/black dead arm demeure la plus faible depuis dix ans sur notre parcelle de suivi.

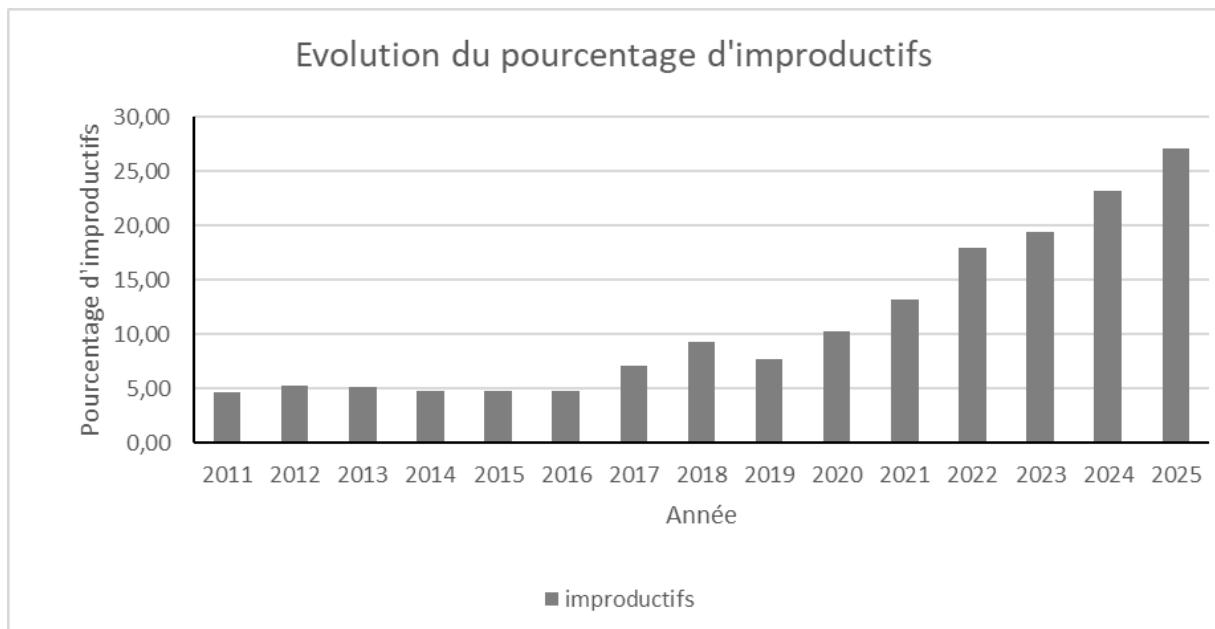




Symptômes d'esca (07/07/2025)
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)



Comme en 2024, l'expression des maladies du bois, aussi bien pour l'eutypiose que pour l'esca/BDA marque de nouveau un infléchissement en 2025. En revanche, nous constatons que le pourcentage de céps improductifs (morts, absents, complants non-établis et céps recepés) augmente crescendo pour se rapprocher des 30%.



Pour limiter les maladies du bois, il convient de mettre en place les mesures prophylactiques connues :

- Marquer les céps malades pour les retrouver l'hiver afin de les remplacer ou de les recéper au moment de la taille. Très souvent, ces pieds restent peu productifs.
- Limiter autant que possible les plaies de taille et préférer une taille tardive.
- Contenir la vigueur

 **Consultez la fiche « Esca et Black Dead Arm » du Guide de l'Observateur**

Ravageurs

- **Vers de la grappe**

Quelques éléments de biologie

Pour Eudémis et Cochylis la sortie de diapause fait suite à une certaine quantité d'énergie thermique reçue par la chrysalide. L'émergence des papillons peut s'étaler sur 2 à 4 semaines. On observe les premiers adultes début avril avec une protandrie de 2 à 3 jours (sortie des mâles avant les femelles).

En première génération (G1), la chenille présente un stade baladeur, elle perfore les boutons floraux qu'elle agglomère par un fil soyeux : le glomérule. La nymphose dure une quinzaine de jours.

En seconde génération (G2), la chenille perfore les baies ce qui facilitera le développement du botrytis si les conditions météorologiques s'y prêtent.

Les données de piégeage permettent d'élaborer la dynamique de vol (cf graphique ci-après). Ainsi, nous pouvons définir les débuts de vol, les pics et la fin des vols pour chacune des générations. Les indications qui en résultent, nous permettent de positionner les périodes de comptages des glomérules pour la G1 et de comptages des perforations pour la G2.

Cette année, le seuil de 565°C (à partir du 1^{er} février en base zéro, modèle de Roehrich) a été franchi le 07 avril 2025. Les premières tordeuses sont capturées dans les pièges du réseau le 07 avril aussi bien pour eudémis que cochylis. La concordance avec le modèle de Roehrich a été parfaite cette année.

- **Cochylis**

1^{ère} Génération

Le début du vol est enregistré le 07 avril. La fin du vol de G1 se situe vers le 18 mai avec quelques rares captures résiduelles enregistrées jusqu'au 27 mai. Cette année, 1217 papillons de cochylis ont été piégés contre 372 en 2024. Depuis plusieurs années, les pièges les plus actifs sont sur les communes de Doux, Maisonneuve et Thurageau.

2^{ème} Génération

Le vol de seconde génération (G2) a débuté le 12 juin avec pratiquement 9 jours de décalage par rapport à 2024 (21 juin). Le pic de vol se situe autour du 19 juin.

1236 papillons de cochylis ont été capturés lors du vol de deuxième génération contre 753 en 2024. Le vol de la G2 s'achève début juillet.

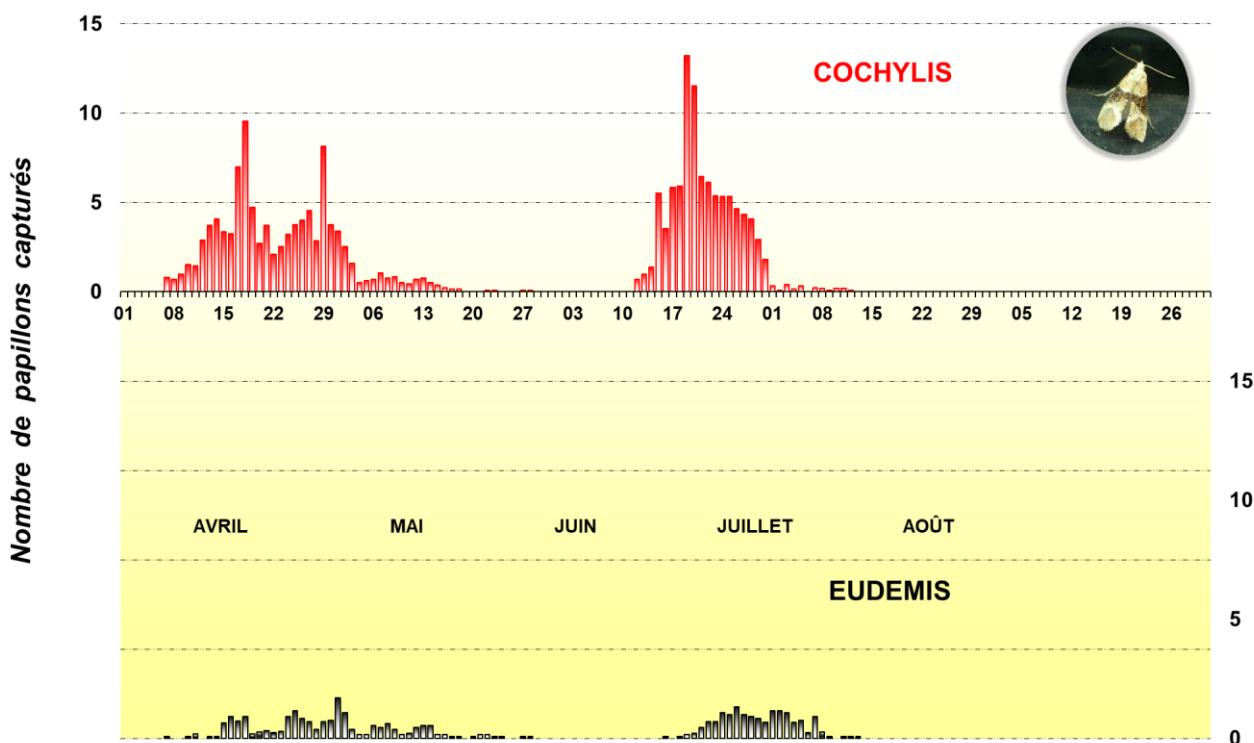
- **Eudémis**

1^{ère} Génération

Le début du vol est aussi enregistré le 07 avril, celui-ci va durer jusqu'au 22 mai avec quelques rares captures résiduelles enregistrées jusqu'au 27 mai. Cette année, nous comptabilisons en G1, 239 papillons d'eudémis contre 545 en 2024. Les pièges les plus actifs sont sur les communes de Marigny Brizay, Beaumont et Neuville du Poitou.

2^{ème} Génération

Le vol de seconde génération (G2) a débuté le 16 juin soit 11 jours plus tôt qu'en 2024. Cette année, le vol de G2 fait état de 192 papillons d'eudémis contre 214 en 2024.



Dégâts :

Lors de notre tournée du 09 juin 2025, nous avions effectué un comptage de glomérules dans 8 parcelles.

Nous avons observé des glomérules dans 6 parcelles sur 8. Dans 4 d'entre elles, les comptages faisaient état d'un nombre de glomérules compris entre 10 et 30 pour 100 grappes. Seule, une parcelle était largement au-dessus du seuil indicatif de risque avec plus de 60 glomérules pour 100 grappes.

A la vue de ces premiers comptages, nous avons encouragé les viticulteurs à faire impérativement leurs propres observations afin d'appréhender au mieux le risque « vers de la grappe ».

Le seuil indicatif de risque est de **30 glomérules pour 100 grappes observées**. Au-delà de ce seuil, une intervention en deuxième génération peut être envisagée.



Chenille de cochylis (tête noire) et chenille d'eudémis (tête orangée) sorties de leur glomérule

(Crédit Photo 2025 : C. BORDEAU & S. MESLIER – FREDON NA)

Comptage des perforations à la fermeture de la grappe :

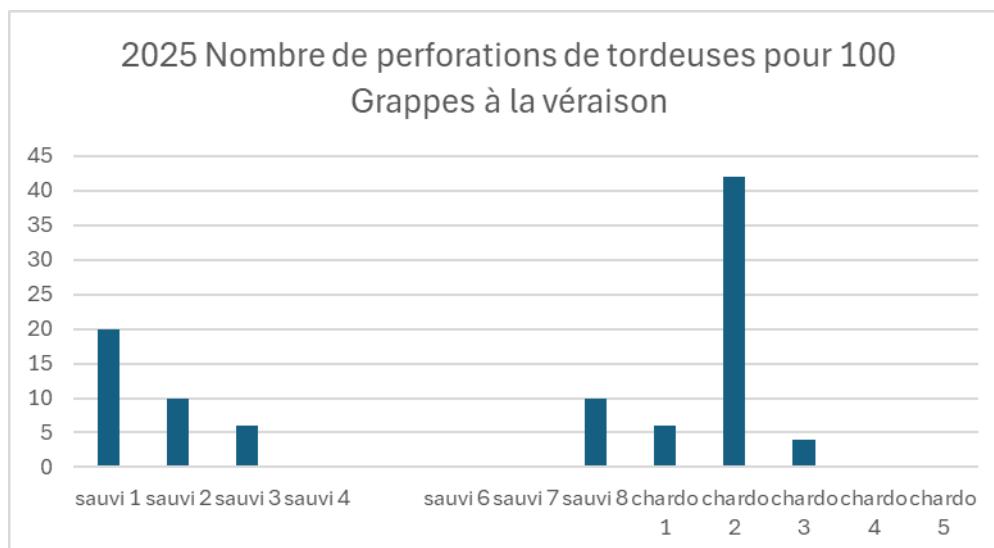
Le seuil indicatif de risque s'établit à **10 perforations (avec ou sans chenille) pour 100 grappes**.

Lors de notre tournée du 21 juillet 2025, un comptage de perforations a été effectué dans 10 parcelles.

Dans 6 d'entre elles, aucune perforation n'est dénombrée. En revanche, parmi les 4 parcelles où des perforations ont été observées, il y en a **3** en dépassement de seuil.

Comptage des perforations à la véraison :

Lors des comptages à la véraison le 18 août, 5 parcelles sur 12 ne présentaient pas de perforations. Sur les 7 autres parcelles, 4 d'entre-elles sont au moins au seuil indicatif de risque. Parmi celles-ci, une parcelle de sauvignon et une parcelle de chardonnay sont largement au-dessus respectivement 20 perforations pour 100 grappes pour l'une et 42 perforations pour 100 grappes pour l'autre.



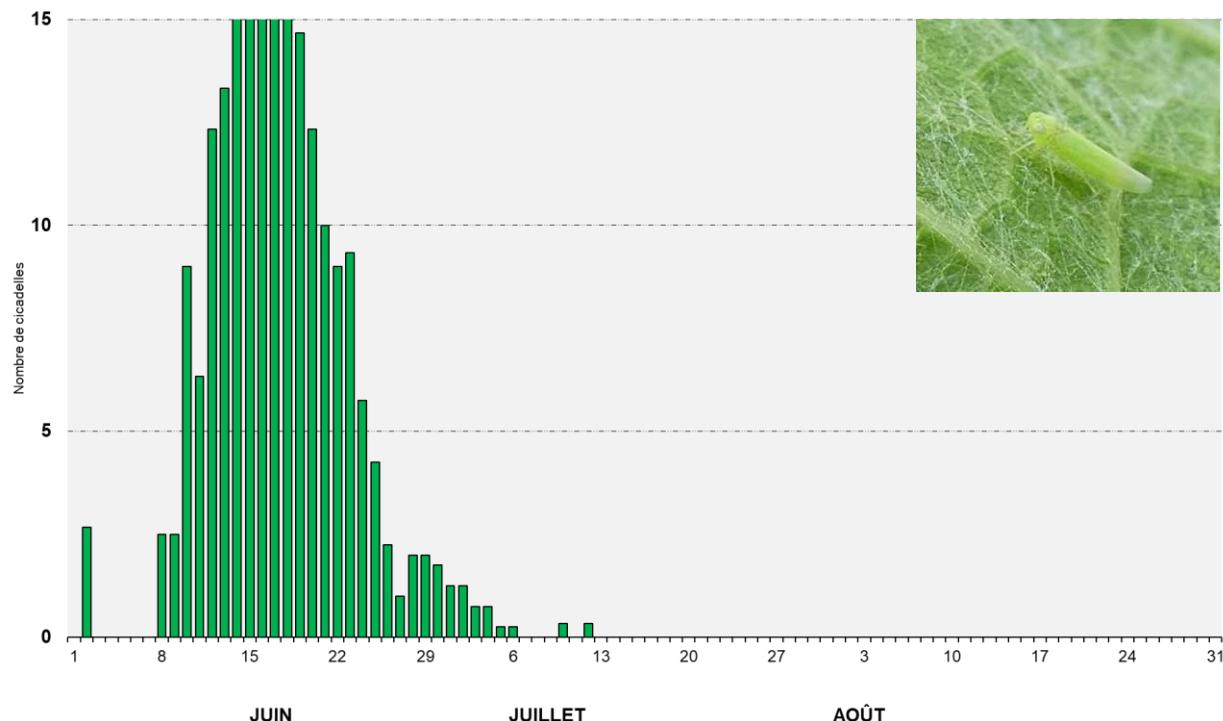
La situation « vers de la grappe » en cours de saison 2025 a été beaucoup plus préoccupante qu'en 2024.

 Consultez la [fiche technique "vers de la grappe"](#)

• Les cicadelles vertes

Le piégeage des cicadelles vertes adultes sert à connaître la dynamique des vols. Il permet d'optimiser les comptages de larves afin d'évaluer les risques et alerter avant l'apparition des grillures imputables aux piqûres des larves de cicadelles vertes. Les dégâts (grillures des pourtours des feuilles) altèrent l'activité photosynthétique pouvant nuire à l'accumulation des sucres notamment dans les baies.

La surveillance des larves se fait 3 semaines après le pic de vol. Le seuil indicatif de risque retenu pour le vignoble du Haut-Poitou est de **50 larves pour 100 feuilles observées**.



En 2025, le pic de vol se dessine autour du 15 juin soit pratiquement avec 2 semaines d'avance par rapport à 2024. Trois semaines plus tard, soit vers le 05 juillet, les comptages des larves pouvaient commencer à se faire au vignoble.

Comptage des larves :

Parmi les comptages réalisés chaque semaine sur une dizaine de parcelles lors des tournées BSV du 07, 15 et 21 juillet, nous avons mis en évidence qu'**une seule parcelle** en dépassement du seuil indicatif de risque.

Lors des observations à la véraison, 9 parcelles sur 13 ne présentent pas de dégâts de cicadelles des grillures. Dans les 4 autres parcelles, les grillures sur le feuillage sont de faible intensité.



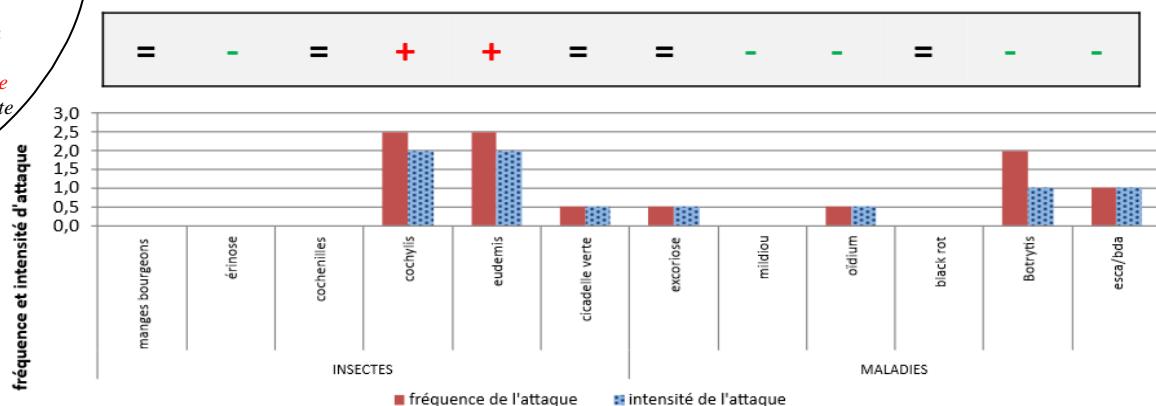
(Crédit Photo : FREDON NA)

Cette année, les dégâts imputables aux cicadelles des grillures ont globalement été moins nombreux et moins intenses que l'an passé.

Bilan de l'année 2025

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV vigne Haut Poitou 2025

(niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)



Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou, la Coopérative Loire Vini Viti Distribution (LVVD), l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".